



MAIRIE DE PERREUX

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERREUX

Séance du 28 mai 2020

L'an deux mille vingt, le **vingt-huit mai**, le Conseil Municipal, dûment **convoqué le vingt mai deux mille vingt** s'est réuni en séance ordinaire, à la salle des Vignes, sous la présidence de Jean-Yves BOIRE, Maire sortant.

**Etaient présents :** Jean-Yves BOIRE, Christine VALADE, Patrick DUCROS, Patricia PERRET, Bernard PLACE, Sylvie RENARD, Jacky BRAT, Christian LAREURE, Marcel DUMAS, Didier DUPIN, André ALEX, Roseline TRAMBOUZE, Katy VAZQUEZ DUDEK, Isabelle ROUVIDAN, Lucie ROCH, Patrick PORNET et Sylvain GIRARDIN.

**Absentes avec excuse :** Fabienne STALARS donne pouvoir à Christine VALADE

Chantal SAVARINO donne pouvoir à Christine VALADE

**Secrétaire élue pour la durée de la séance :** Lucie ROCH

**OBJET : 2020-012 : détermination du nombre d'Adjoints**

Après avoir été élu, Monsieur le Maire prend la présidence de la séance et explique que le Conseil Municipal est appelé à déterminer le nombre d'Adjoints.

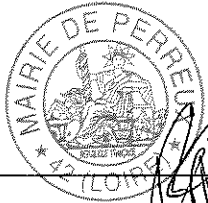

Ce nombre découle du nombre de Conseillers Municipaux et ne peut excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal (article L 2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Or, à Perreux, il y a 19 Conseillers Municipaux, donc le nombre maximum d'Adjoints est 5.

Monsieur le Maire propose de fixer le nombre d'Adjoints à 4.

Conformément à l'article L 2122-2 précité du Code Général des Collectivités Territoriales et ouï cet exposé, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

<b>NOMBRE DE MEMBRES</b>	
CONSEILLERS EN EXERCICE	<b>19</b>
PRESENTS	<b>17</b>
VOTANTS	<b>19</b>
<b>DATE DE CONVOCAATION</b>	
20 mai 2020	
<b>DATE D'AFFICHAGE</b>	
11 JUIN 2020	
Codification : 5.1	
Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-préfecture de Roanne le	
11 JUIN 2020	
et publication du	
11 JUIN 2020	
Le Maire, Jean-Yves BOIRE	

- De fixer le nombre d'Adjoints à 4.

Ainsi fait et délibéré,  
Ont signé au registre tous les membres présents,  
Copie certifiée conforme,

A PERREUX, le 4 juin 2020

Le Maire,



Jean-Yves BOIRE